



Mercredi 14.09.11 | 44e année | No 23

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



La Ville en mouvement

La Ville a pour mission d'encourager les activités sportives et de construire et entretenir les espaces dévolus aux sports. C'est ainsi qu'elle a la responsabilité des salles de gymnastique et des espaces aménagés dans la plupart des quartiers pour pratiquer librement des sports de plein air.

Nous ne nous limitons pas à gérer l'occupation et l'entretien des infrastructures: un dispositif a été mis en place pour permettre aux habitants de la ville, tant pour les enfants, les adolescents que les adultes, de participer activement à des activités dans une multitude de disciplines sportives.

Il y a d'une part les écoles du sport avec un riche programme à la portée de tous. Il y a aussi le festival des sports de rue, le tournoi de street basket et la participation en mai aux journées de La Suisse bouge. Le succès rencontré récemment par le triathlon organisé à l'intention des élèves des écoles de la ville dans le cadre des festivités du Millénaire constitue enfin un encouragement à renouveler cette compétition à l'avenir et à en organiser de nouvelles. En résumé, grâce à ses associations sportives, à l'engagement des collaborateurs/trices du Service communal des sports et aux nombreuses infrastructures, votre ville offre des opportunités d'activités sportives pour tous les goûts et tous les niveaux. Sachez saisir l'occasion et contribuer à faire de Neuchâtel une ville en mouvement.

*Françoise Jeanmeret
Directrice des Sports*



Une centaine de figurants porteront fièrement les couleurs du Millénaire sur le char de la Ville lors du corso fleuri de la Fête des vendanges.

Un dernier toast au Millénaire

Plus que dix jours avant la prochaine Fête des vendanges! La manifestation préférée des Neuchâtelois aura cette année une saveur particulière puisqu'elle mettra un point final aux festivités organisées durant cinq mois pour commémorer le millénaire de la cité. En guise de baisser de rideau, la Ville défilera avec un char aux couleurs du Millénaire lors du traditionnel corso fleuri le dimanche après-midi.

Le char arborera une marionnette en forme d'aigle rappelant les armoiries communales et sera animé par une centaine de figurants, qui camperont différents personnages en lien avec les six regards du Millénaire: poli-

tique, économie, urbanisme, culture, identité et religion. On verra notamment un échassier, un sécheur de paperasse, mais aussi des artisans, des artistes, des ouvriers ou des personnages imaginaires.

Durant le défilé, chaque regard sera illustré à tour de rôle en tête du char par une série de personnages, avec, à chaque fois, une ambiance musicale, une couleur et un décor différent. Les transformations scéniques seront assurées par une troupe de quatorze filles de l'école de danse du Giant Studio. Le spectacle sera interactif: lorsqu'ils ne seront pas sur le pont, les figurants se promèneront autour du char pour jouer avec le public.

Feu d'artifice

Avant ce clap final, les Neuchâtelois pourront encore profiter la veille d'un dernier événement offert dans le cadre du Millénaire: un show aérien de la Patrouille suisse au large des Jeunes-Rives. Six pilotes professionnels exécuteront de folles acrobaties intitulées Cervin, diamants ou Roger Federer aux commandes de leurs Tiger F-5, avant un spectacle musical pyrotechnique dans la Baie de l'Evole à la tombée de la nuit.

Pour le reste, le programme est connu: trois jours et trois nuits de fête dans une ambiance de confettis et de guggenmusik. L'occasion de trinquer une dernière fois au Millénaire! (ab)



4

L'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) a lancé sa nouvelle saison par une flash-mob.



8

La nouvelle conseillère communale Christine Gaillard a prêté serment devant le Conseil général.



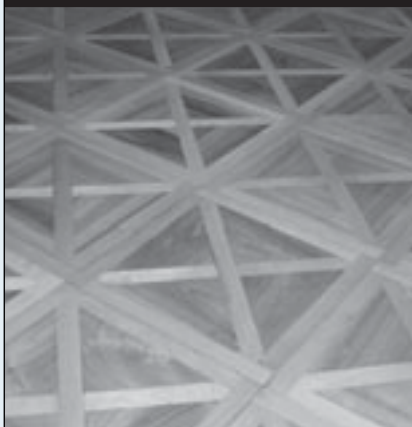
9

La participation financière de la Ville au skatepark du Littoral a passé la rampe à l'unanimité.

Les métiers du bâtiment

Falk Frères SA

«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com



imprimerie
messellier sa



L'image

de votre entreprise

passé par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch

Dans ce numéro

Concerts au Neubourg

Après un baptême du feu réussi l’an dernier, la rue du Neubourg accueillera à nouveau une quinzaine de concerts durant la Fête des vendanges. Il y aura du jazz, du blues, du funk et du rock, le tout servi par des groupes locaux.

Page 5

Politiciens en herbe

La Conférence suisse des Parlements des jeunes (CPJ) se tiendra à Neuchâtel du 28 au 30 octobre prochains. C’est le second plus grand événement citoyen de jeunesse en Suisse, après la Session fédérale des jeunes à Berne.

Page 7

Droit de préemption

Le Conseil général a donné son feu vert lundi au rachat du droit de superficie octroyé au restaurant « Au Débarcadère ». En attendant le réaménagement de l’espace « Numaport », la Ville entend garantir la présence d’un établissement de qualité.

Page 8



Cap sur Mars !

Du 30 septembre au 2 octobre, une vingtaine d’experts débattront de l’exploration martienne lors du 11^e Congrès annuel de la Mars Society, qui se tiendra à Neuchâtel. A deux semaines de cette convention ouverte au public, le président de la Mars Society Switzerland Pierre Brisson nous parle de la planète rouge.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 28 septembre 2011.

Coup de projecteur sur le nouveau Service communal de la population (Secopo)



La nouvelle responsable de l’Office de l’état civil Florence Duvoisin et le chef du Secopo Bertrand Cottier.

Contrôle des habitants et état civil réunis

Le 23 octobre, les Neuchâtelois devront élire leurs représentants cantonaux aux Chambres fédérales. Si l’organisation et le dépouillement de ce scrutin sont du ressort de la Chancellerie communale, l’établissement du registre électoral et le traitement des enveloppes de vote par correspondance sont l’une des nombreuses attributions du nouveau Service communal de la population (Secopo), qui chapeaute désormais le Contrôle des habitants et l’Office de l’état civil en Ville de Neuchâtel.

«Ce regroupement n’entraîne pour le moment aucune modification visible pour le public», explique le chef du Secopo Bertrand Cottier, par ailleurs vice-chancelier. Le Contrôle des habitants et l’Office de l’état civil se trouvent toujours dans des locaux distincts, situés respectivement à la rue de l’Hôtel-de-Ville 1 et au Faubourg de l’Hôpital 2. La situation pourrait toutefois prochainement changer.

«Il existe en effet le projet de réunir à terme le Contrôle des habitants et l’Etat civil sous le même toit

dans le cadre de la réorganisation des locaux de l’administration», relève Bertrand Cottier. Sur le plan pratique, un tel déménagement permettrait d’améliorer l’accessibilité aux deux services, de garantir de meilleures conditions de confidentialité et de séparer les guichets des bureaux, autant de points qui pèchent aujourd’hui.

Confusion fréquente

Mais ce regroupement, qu’il soit physique ou pour l’heure seulement organisationnel, vise surtout à offrir une seule et même porte d’entrée aux habitants de la ville pour toutes leurs démarches civiles, de la naissance à la mort en passant par les déménagements. «Les prestations du Contrôle des habitants et de l’Etat civil sont souvent confondues. Il est logique de les réunir», observe Bertrand Cottier. Le Secopo, créé en novembre 2010, est appelé à devenir «le service d’accueil de la Ville».

Pour mémoire, l’Office de l’état civil délivre tous les actes attestant ou modifiant l’état civil d’une personne : naissance, mariage, divorce, recon-

naissance d’un enfant, changement de nom de famille, décès... Il accueille quelque 6’000 citoyens par an.

Nombreuses prestations

Le Contrôle des habitants voit lui défiler chaque année l’équivalent de la population de Neuchâtel, soit près de 33’000 personnes. «Sa mission principale a trait au domicile», rappelle Bertrand Cottier. Il enregistre les changements d’adresses, les départs et les nouvelles arrivées, mais délivre aussi les cartes d’identité et les permis de séjour pour les ressortissants étrangers. C’est là également qu’il faut s’adresser pour obtenir les bons de réductions pour les TN ou les cartes journalières à prix réduit valables pour les CFF ou les bateaux de LNM.

Le Contrôle des habitants a également un rôle à jouer lors des élections et votations. A l’heure où plus de neuf Neuchâtelois sur dix votent par correspondance, c’est lui qui procède aux vérifications nécessaires et place les enveloppes de vote dans une urne scellée, en l’attente de leur dépouillement le matin du scrutin. (ab)

 L'Ensemble Symphonique Neuchâtel: un orchestre pour tout le canton

Voir loin avec l'ESN

Samedi midi. Place des Halles. Le marché bat son plein. Soudain, un homme en frac monte sur une caisse et, de sa baguette experte, dirige trois groupes de musiciens disséminés parmi les étals des marchands. Surgis de nulle part, les vents de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN) offrent une aubade impromptue à un public médusé. Avant de disparaître comme si de rien était!

Par cette flash-mob répétée le matin à La Chaux-de-Fonds et l'après-midi au centre commercial de la Maladière, l'ESN a lancé sa nouvelle saison! Celle-ci – la 2^e placée sous la responsabilité du charismatique Alexander Mayer – comprend cinq concerts d'abonnement tous donnés à Neuchâtel mais également à tour de rôle à Fleurier, à La Chaux-de-Fonds, au Locle et même à Biemme. L'ESN innove par ailleurs en invitant le compositeur Victor Cordero à le suivre durant l'entier de la saison. Domicilié au Locle, Cordero participera à la vie de l'orchestre et composera pour lui une œuvre originale qui sera créée en janvier.

Collaborations multiples

L'ESN poursuit son travail avec les écoliers du canton qui chanteront en



Surgi de nulle part, le talentueux chef Alexander Mayer a dirigé samedi au marché les vents de l'ESN pour un bref concert impromptu.

mai 2012 le Petit Prince de Saint-Exupéry et collabore étroitement avec des chœurs de la région comme Cantabile ou La Croche Chœur, de même qu'avec les lycées et le Conservatoire. L'orchestre entame également une collaboration avec les Concerts de la Collégiale et la Société de musique en accordant une réduction aux membres de ces associations. Il reconduit le projet «Sound», par lequel il valorise l'énorme potentiel créatif et communautaire de la musique.

Utilité publique

Voir loin: tel est le mot d'ordre de cette nouvelle saison durant laquelle l'orchestre tentera d'accroître son utilité publique et sa fonction sociale et de gagner en qualité et en rayonnement à travers une conduite encore plus professionnelle. L'ESN s'apprête donc à nous faire découvrir des œuvres rares et redécouvrir des œuvres fondamentales. Plus d'informations sur www.esn-ne.ch. (pn)



Une saison diversifiée

De manière plus orthodoxe certes, la Société de musique de Neuchâtel (SOCMUS) et les Concerts de la Collégiale ont également présenté leur saison 2011-2012, riche de quinze concerts. Deux créations ouvrent et ferment le bal: «Regards sur la Collégiale» en septembre et «Metropolis» en juillet. Le célèbre film muet sera projeté trois soirs à la Collégiale avec à chaque fois un accompagnement musical différent. Autre curiosité à ne pas manquer, un concert burlesque en décembre au Temple du Bas, avec notamment les conseillers d'Etat Jean Studer et Thierry Grosjean à la flûte à bec et au tambour. Une œuvre majeure mais rare du XX^e siècle, le «Concerto funèbre» de Hartmann, sera par ailleurs jouée en mars au Temple du Bas. Au programme figurent sinon Dvorak, Mendelssohn, Saint-Saëns, Brahms, Schumann, Haendel, Beethoven ou Rachmaninoff. Trois concerts sont commentés pour les enfants. Les billets sont en vente à la billetterie du Théâtre du Passage. Programme complet sur www.socmus.ch et www.collegiale.ch. (ab)

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

En raison du Jeûne fédéral, la bibliothèque sera fermée lundi 19 septembre toute la journée. Réouverture mardi 20 septembre selon l'horaire habituel.

En raison de la Fête des vendanges, la bibliothèque sera fermée vendredi 23 septembre dès 18 heures et samedi 24 septembre toute la journée. Réouverture lundi 26 septembre selon l'horaire habituel.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition perma-

nente, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Dès le 3 avril, exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Du 17 septembre au 8 janvier 2012, exposition «Tell, l'assassin...». Vernissage vendredi 16 septembre à 18 heures.

Jusqu'au 16 octobre, exposition Gérard Schneider – grands gestes pour un grand monde.

Lundi 19 septembre à 14 et 15 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Mardi 20 septembre à 12h15, mardi du musée. Créateurs neuchâtelois en prise avec l'art de leur temps: imprégnation et résistance. Visite commentée des expositions «Neuchâtel: une histoire millénaire» et «Gérard Schneider – grands gestes pour un grand monde», par Lucie Girardin Cestone.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition «Sacré science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

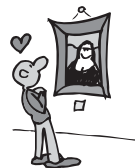
Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), du 17 septembre au 28 octobre: «Common Assembly». Vernissage vendredi 16 septembre à 18h30. Ouvert me-di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 18 décembre, exposition «My-Thology», d'Elodie Pong. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 octobre, exposition Giulio Camagni, peintures et dessins. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 septembre: «Fleurs du désert», exposition de Valia Solène et Michel Bühler. Ouvert ma de 14 à 18 heures, me-sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Jardin Botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 2 octobre, exposition Philippe Joset, sculptures, Nicole Siron, céramiques et Maryse Guye-Veluzat, gravures (villa de l'Ermitage).



L'actualité culturelle

Filarmonica di Sansepolcro



A l'occasion du Millénaire, la ville de Neuchâtel reçoit l'Ensemble philharmonique de Sansepolcro pour un concert exceptionnel au Temple du Bas, samedi 17 septembre à 20 heures. Les trente musiciens de la cité toscane, jumelée avec Neuchâtel, interpréteront entre autres le thème de James Bond, les meilleurs tubes de Sinatra et la musique de Verdi.
Temple du Bas, samedi 17 septembre à 20 heures.

Regards sur la Collégiale

Haut lieu d'histoire et de spiritualité, la Collégiale est devenue au fil des siècles l'un des symboles de la ville de Neuchâtel. Et pourtant, qui peut prétendre la connaître vraiment? Chacun à sa manière, chacun dans son langage, cinq personnalités du monde musical neuchâtelois invitent le public à redécouvrir samedi 17 septembre et dimanche 18 septembre l'immense richesse de ce lieu, par des compositions faites sur mesure. Ces créations feront appel à tous les instruments classiques de l'orchestre, mais aussi à l'orgue, aux percussions, à la voix et même aux cloches de la Collégiale. La musique surgit de tous côtés: des galeries, du plafond, du sol, de là où on ne l'attend pas. Une expérience sonore unique et inoubliable avec des œuvres de Guy

Bovet, Lucas Gonseth, Simon Peguiron, Johan Treichel et Jacques Henry interprétées par le Nouvel Ensemble Contemporain, placé sous la direction de Lucas Gonseth.
Collégiale, samedi 17 septembre à 20 heures et dimanche 18 septembre à 17 heures. Entrée Fr. 40.-/20.-, réduction membres de la Collégiale, club Espace, étudiants, AVS, chômeurs.

Atelier de l'Imaginaire

Les cours hebdomadaires dispensés à l'atelier de l'Imaginaire, rue Louis-Favre 17 à Neuchâtel reprendront dès le 28 septembre. Cette nouvelle année débute par une conférence qui aura lieu lundi 26 septembre à 20h15 au Centre prévention et santé à Colombier (prix Fr. 15.-, inscription au 032 843 36 10).

L'exposé accompagné d'images visera à faire connaître une autre façon de peindre pratiquée à l'atelier, à tous les âges, portant un autre regard sur le tracé, sans destinataires, ni spectateur, sans jugement, ni commentaires. Le jeu de peindre est basé sur les recherches effectuées par Arno Stern à Paris.
Horaire des séances du jeu de peindre: mercredi 28 septembre de 14h30 à 16 heures, jeudi 29 septembre de 18 heures à 19h30 et samedi 1^{er} octobre de 10 heures à 11h30. Renseignements: Pilar Bravo, tél. 032 725 10 05 ou par e-mail: pilarbravo@bluewin.ch

Quinze groupes de jazz, de funk et de rock joueront à la Fête des vendanges

Trois jours de concerts au Neubourg



Les amateurs de jazz et de rock ne manqueront pas de faire un tour au Neubourg lors de la Fête des vendanges. • Photo: sp

La musique à la Fête des vendanges, ce n'est plus seulement la parade des fanfares, les guggenmusik et les tubes crachés en boucle par les haut-parleurs des divers stands. Comme l'an dernier, une quinzaine de concerts seront proposés durant trois jours à la rue du Neubourg. Il y aura du jazz, mais aussi du boogie-woogie, du blues, du funk et du rock, le tout servi par des groupes de la région.

Pendant trente ans, la Commune libre du Neubourg a offert un stand à part durant la Fête des vendanges, avec des concerts de jazz. La disparition de cette scène en 2008 a laissé un vide, qu'une nouvelle association, live@neubourg, a décidé de combler. «Nous trouvons très important de maintenir des concerts live à la Fête des vendanges. L'idée était de rajouter au jazz d'autres styles de musique plus


adaptés à l'ambiance de la fête», explique le musicien Matt Walters, à l'origine de cette renaissance avec Olivier Rochat, le patron du bar rock Helter Skelter, et Olivier Bourquin, qui était déjà de l'ancienne aventure.

Poison Heidi

Après un baptême du feu réussi en 2010, une quinzaine de groupes ainsi que l'école de musique BBM 74 se produiront cette année à la rue du Neubourg, qui sera entièrement bâchée. «Par rapport à la précédente édition, la programmation a été étoffée et améliorée», souligne son responsable Matt Walters. Le concept est de débiter la soirée avec du jazz et d'aller crescendo au fil des heures pour finir sur du rock. Parmi les quinze groupes programmés, seul le bâlois «The Professeur and His One Man Dirty Rhythm and Blues Explosion» n'est pas de la région. Au menu figurent sinon «Crescent City Connection», un groupe de funk assez réputé à Neuchâtel, ou encore les Chaux-de-Fonniers de Poison Heidi et leur rock à la Alice Cooper. (ab)

Programme complet sur www.liveneubourg.ch

Chronique culturelle



Le cru et le cuit

Dis-moi comment et avec qui tu manges et je te dirai qui tu es! Cru ou cuit? Salé ou sucré? Végétarien ou carnivore? Nous sommes aussi ce que nous avalons. La nourriture revêt une fonction culturelle et encore plus la façon dont nous la consommons. A ce titre, nous avons vécu dimanche une expérience exceptionnelle. En bonne compagnie et en toute convivialité, nous avons festoyé à l'ancienne à s'en faire péter la panse... Ivresse des sens, plaisir de la musique, jolies femmes en robe légère et mets bien gras cuisinés à la mode des comtes d'autrefois... Foin du cholestérol et vive le consommé à la moelle aphrodisiaque et la cuisse de caille à sucer jusqu'à l'os! Bref, ce ne sont pas moins de 18 plats succulents que nous avons partagés avec une solide tablée d'esthètes bons vivants descendant tout droit du gentil géant de Rabelais. Il n'y a pas de fête sans banquet ni de cérémonie sans partage alimentaire. A témoin, le Millénaire dignement célébré ce week-end par plus de 800 convives disséminés dans la ville mais unis par leur amour de la bonne (et grande) bouffe! Un moment éminemment culturel...

Patrice Neuenschwander

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



Pierre Grosjean



24/24

**REPLACEMENT PARE-BRISE
CONDITIONS SPÉCIALES**
et nettoyage complet véhicule gratuit



Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Rue des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvignier
E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
FCR
Fédération des
Carrossiers Romands

Neuchâtel accueille fin octobre la Conférence suisse des Parlements des Jeunes

Focus sur les relations interrégionales

La Conférence Fédérale des Parlements des Jeunes (CPJ) représente le second plus grand événement citoyen de jeunesse en Suisse, après la Session des jeunes à Berne. Elle aura lieu pour la première fois depuis de nombreuses années en Romandie - et plus précisément à Neuchâtel - du 28 au 30 octobre prochains.

Chaque année, la CPJ rassemble une centaine de jeunes issus des parlements des jeunes cantonaux, régionaux et communaux de toute la Suisse pendant le dernier week-end d'octobre. Les participants découvrent un vaste programme d'ateliers, de groupes de discussion et d'excursions qui contribuent à leur formation. Une grande importance est également accordée à la dimension sociale de l'événement. En effet, les échanges entre les représentants sont encouragés pour renforcer la cohésion et favoriser les discussions, notamment, autour des projets menés dans les différentes villes.

Conférence des Parlements des Jeunes 2011

Neuchâtel



«Unis pour la diversité»

Le 28, 29 et 30 octobre 2011



ferons des relations interrégionales le point central du week-end. Cela nous réjouit d'autant plus que nos contacts avec le Parlement des Jeunes du Tessin nous laissent supposer que nous n'aurons pas deux mais bien les trois régions linguistiques représentées.

Une dimension internationale

Trois délégations étrangères ont été accueillies l'année dernière dans l'Oberland bernois. La dimension internationale de la CPJ sera maintenue et renforcée cette année avec la présence de nos homologues: le Parlement des Jeunes de Neuburg-an-der-Donau (D).

Elections fédérales en actu

La CPJ saisira l'occasion des élections au Conseil national, qui se dérouleront exactement une semaine avant, pour placer cette thématique au centre de la conférence et organiser, le samedi après-midi, une table ronde d'échanges entre les personnalités politiques et les jeunes.

Une coorganisation

Pour l'organisation, le Parlement des Jeunes collabore avec la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes qui fédère environ 1500 jeunes représentants de 40 parlements dans diverses régions du pays. Par le symbole fort de cette collaboration entre francophones et germanophones, nous

Le PJNE recrute

En octobre, le Parlement des Jeunes accueillera ses nouveaux membres. Si toi aussi, tu as entre 16 et 25 ans et tu es intéressé-e à faire bouger ta ville, contacte-nous: www.pjne.ch

Jasmine Herrera
Présidente du PJNE

La Ville jeune

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), mercredi 5 octobre à 14h30: «Ça bout dans la marmite», concert de Gilles Parent. Jeune public de 4 à 10 ans, durée 1 heure. Prix: adulte Fr. 17.-/enfant Fr. 12.-. Billets en pré-achat: adulte Fr. 15.-/enfant Fr. 10.-. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Installations extérieures: 9h à 20h.

Piscine de Serrières
Horaire: 9h à 19h.

Lundi 19 septembre dès 18 heures, fermeture des piscines extérieures du Nid-du-Crô et de Serrières.

Football corporatif Terrain des Charmettes
Jeudi 15 septembre, 18h45, Spartak FdU-New Look 91, groupe B.
Mardi 20 septembre, 18h45, La Gondola-Panerai, groupe A.
Mercredi 21 septembre, 18h45, Olympique Metalor-Lokomotiv Colorix, groupe A.



Football
Mercredi 14 septembre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, FC Espagnol-FC Dombresson 3^e ligue.
Vendredi 16 septembre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, FC Espagnol-FC Lusiadas, vétérans.
Samedi 17 septembre, terrain du Chanet I, 14h, Neuchâtel Xamax-Team Zürich Winterthur, M17.
Samedi 17 septembre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, FC Serrières-FC Dombresson, juniors E2.
A 10h30, FC Serrières-FC Erguël, juniors D3.
A 12h, FC Serrières-FC Colombier, juniors D1.
A 13h30, FC Serrières-FC Le Parc, juniors C1.
A 15h30, FC Serrières-FC Béroche, juniors D2.
A 18h, ASI Audax Friul-FC Kosova, 2^e ligue.

Samedi 17 septembre, stade de la Maladière, 16h, FC Neuchâtel Xamax-FC Courtételle, M21.
Dimanche 18 septembre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 10h, FC Helvetia-FC Béroche-Gorgier II, 4^e ligue.
A 13h30, FC Serrières-MJOR, juniors A1.
A 16h, ASI Audax Friul II-FC Le Landeron, 3^e ligue.
Mercredi 21 septembre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, FC Serrières II-FC Le Locle, 2^e ligue.
Mercredi 21 septembre, nouveau terrain naturel Pierre-à-Bot, 20h15, FC Espagnol-FC Comète, 3^e ligue.

Hockey sur gazon
Dimanche 18 septembre, ancien terrain synthétique Pierre-à-Bot, 13h, NHC-Steffisburg, LNB.



La présidente du législatif de la Ville d'Aarau a prononcé un discours au Conseil général à l'occasion du Millénaire de la cité

Vers un réaménagement du port

Le Conseil général a accueilli lundi soir une délégation de onze personnes venue de la Ville d'Aarau. Après la visite des communes de Besançon et de Sansepolcro ainsi que du Parlement des Jeunes, c'est la ville argovienne jumelée à celle de Neuchâtel qui a fait le déplacement à l'occasion du millénaire de la cité. Cette séance de rentrée a également été marquée par le retour de la cérémonie d'assermentation, à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau Règlement général de la commune. La conseillère communale Christine Gaillard et deux nouveaux membres du législatif ont prêté serment en présence de l'huissier de la Ville, vêtu du costume officiel rouge et vert. L'assemblée a ensuite examiné son ordre du jour. Elle a donné son feu vert par 35 voix et deux abstentions PLR au rapport de l'exécutif concernant le rachat du droit de superficie octroyé au restaurant «Au Débarcadère».

Ce rachat du droit de superficie, pour un montant de 825'000 francs, se fait en coordination avec le concours de réaménagement de l'espace dit «Numaport» qui regroupe la place Numa-Droz, la place Alexis-Marie Piaget, la place du

Port et le port. Pour rappel, la Ville a octroyé en 1993 un droit de superficie à la société Mimosa SA pour une parcelle située sous le quai du port. Cette société l'a vendu le 16 août 2011 à l'actuel gérant de l'établissement.

Délai tenu

Les groupes se sont tous accordés sur le fait que ce rachat du droit de superficie représente une bonne solution en rapport avec le futur réaménagement attendu pour le port. Le groupe PopVertsSol a relevé le bien-fondé d'accorder un droit de superficie sur un terrain qui appartient à la Ville. Ce genre d'opération permet de sauvegarder le patrimoine de la commune. Le groupe socialiste, lui, a souligné l'efficacité et la rapidité des Services dirigés par Olivier Arni. En tant que propriétaire du terrain concerné, la Ville dispose d'un délai de trois mois à partir du 16 août 2011 pour exercer son droit de préemption. Le Conseil communal a donc saisi le législatif en urgence.

Position centrale du port

«A travers l'histoire, le lac oblige la Ville de Neuchâtel à relever des défis», a déclaré le porte-parole du

groupe PLR. Malgré la situation actuelle, «le port reste attractif et fréquenté». Ce lieu, en pleine mutation, évoluera prochainement avec les résultats du concours «Numaport». Le restaurant pourrait être déplacé. Selon le groupe socialiste, un déménagement des bureaux de la société de navigation serait également envisageable à terme. Le rachat du droit de superficie du terrain en question constitue «une occasion à saisir» pour les ex-UDC. «Dans le futur, une telle opportunité ne se représentera plus».

Un dossier avant tout stratégique

«Le port constitue une porte d'entrée dans la ville de Neuchâtel, une

carte de visite», s'est exclamé le directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, Olivier Arni. La Ville travaillera de concert avec différents partenaires pour redynamiser le port et ses environs. «La Société de navigation endossera un rôle de première importance», a souligné le conseiller communal. Et d'ajouter: «La population aura elle aussi son rôle à jouer». Ce rachat de superficie constitue une bonne affaire au niveau financier. «Après déduction des charges, il restera un bénéfice de 17'000 francs en faveur de la Ville», indique Olivier Arni. En attendant le futur réaménagement du port, la Ville entend garantir la présence d'un établissement de qualité dès 2012. (ak)



Transfert de trois chauffages à distance

Le Conseil général a accepté par 36 voix et une abstention PopVertsSol le rapport de l'exécutif concernant le transfert de trois chauffages à distance à Viteos SA. Les sociétés Chauffage des Terreaux sàrl, Chauffage du Mail sàrl et Chauffage Urbain de la Maladière SA seront dissoutes et leurs installations intégreront Viteos.

Le législatif a également approuvé le rapport d'information du Conseil communal concernant le bilan tiré après quelques années de fusion. Viteos SA a vu le jour suite à l'union des Services industriels des montagnes neuchâteloises avec ceux de la Ville de Neuchâtel et à la reprise de Gaz neuchâtelois SA. (ak)

Christine Gaillard, entrée à l'exécutif le 1^{er} septembre, a prêté serment lors de la séance de rentrée du Conseil général.

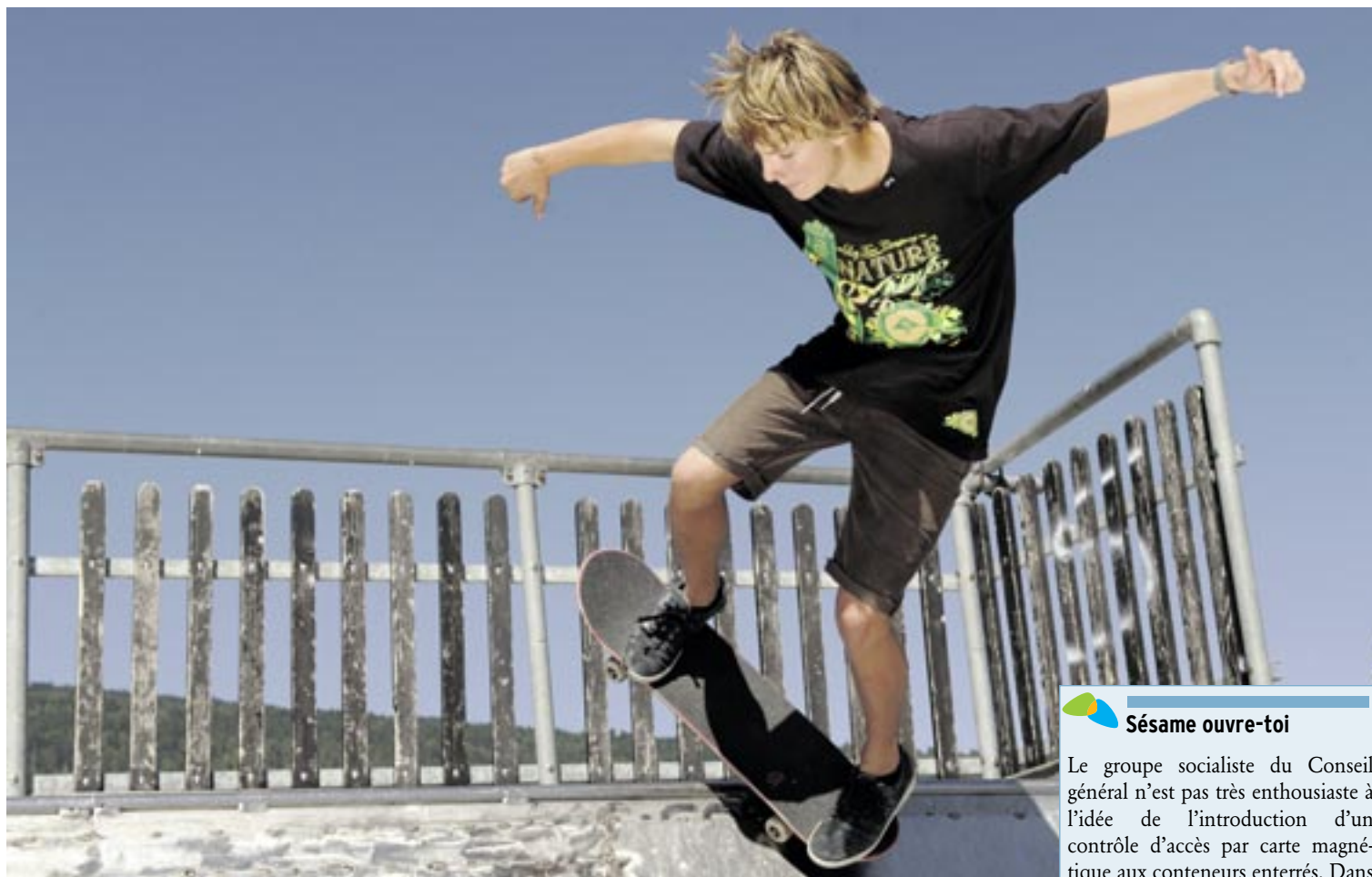


Le Conseil général donne son feu vert fi

Le skatepar

Le Conseil général a donné lundi son feu vert à la deuxième réalisation d'importance de la Communauté urbaine du littoral (Comul): la construction d'un skatepark à Colombier. Les élus ont approuvé à l'unanimité la subvention de 182'000 francs qui représente la part de la Ville aux coûts de construction de cette nouvelle infrastructure sportive devisée à 571'000 francs. Ouverture prévue au début de l'été prochain!

Les jeunes le réclamaient depuis longtemps. Le skatepark tant attendu et pour lequel le Parlement des jeunes s'est beaucoup battu, devrait enfin voir le jour. Les douze communes qui forment la Comul se sont mises d'accord pour construire ensemble cette infrastructure régionale à proximité de l'anneau d'athlé-



Le skatepark des Jeunes-Rives survivra à la construction d'une nouvelle installation à Colombier et sera même « rafraîchi ».



Sésame ouvre-toi

Le groupe socialiste du Conseil général n'est pas très enthousiaste à l'idée de l'introduction d'un contrôle d'accès par carte magnétique aux conteneurs enterrés. Dans une interpellation écrite, il s'interrogeait sur le bien-fondé du système étant donné que la loi cantonale introduisant la taxe au sac le 1^{er} janvier 2012 ne permet pas une facturation par carte des déchets produits par les particuliers. Le directeur des infrastructures Pascal Sandoz a confirmé que le Conseil communal avait l'intention d'introduire un tel contrôle d'accès pour éviter le tourisme des déchets et optimiser la vidange des conteneurs. Les essais effectués dans le quartier de l'église rouge ont été concluants, a ajouté Pascal Sandoz qui a donné toutes les garanties requises pour la protection des données. Le Conseil communal introduira donc bel et bien en temps utile le contrôle d'accès aux conteneurs enterrés, pour éviter de devoir engager du personnel et acheter un nouveau camion notamment. La carte magnétique permet en effet d'indiquer à distance le niveau de remplissage des conteneurs et donc d'engager des moyens pour leur vidange de manière ciblée, ce qui diminue ainsi les coûts à charge du citoyen. (pn)

financier à une nouvelle réalisation de la Comul

k passe la rampe

tisme de Colombier. Le Conseil général a donc approuvé – après celui de Corcelles-Cormondrèche – une subvention en faveur de cette réalisation. Les législatifs des dix autres communes se prononceront d'ici mi-novembre.

Zone verte bétonnée

Tous les groupes ont salué la solution qui a été trouvée au niveau de l'agglomération. PopVertsSol a toutefois regretté que l'on bétonne une zone verte pour pratiquer des sports de rue. Catherine Loetscher Schneider a proposé que la Comul se préoccupe d'améliorer la piste cyclable qui traverse le camping de Colombier. Elle a aussi suggéré que le Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB) participe à la construction.

Solution « hors les murs »

Maria Angela Guyot, pour les Indépendants, s'est étonnée que les communes ne sollicitent pas la totalité du crédit nécessaire à la construction, quitte à déduire par la suite sponsoring et subventions qui pour l'heure n'ont pas été trouvés. Il en va tout de même de 151'000 francs ! « Enfin », s'est exclamé pour sa part Fabio Bongiovanni, ancien président du Parlement des jeunes qui s'est beaucoup impliqué dans ce projet de même que l'Association des sports de glisse. Le porte-parole du PLR s'est toutefois demandé ce que deviendrait le skatepark des Jeunes-Rives. Matthieu Béguelin (PS) s'est félicité de la solution « hors les murs » apportée par la Comul ainsi que par le Conseil communal qui répond par des actes – et non par un rapport supplémentaire – à un postulat socialiste de 2004.

Solution pragmatique

Au nom du Conseil communal, la directrice des sports Françoise Jeanret a souligné le pragmatisme de la solution trouvée par la Comul consistant à construire le skatepark à proximité immédiate de l'anneau d'athlétisme et à profiter de ses vestiaires, ses toilettes et ses douches ! Le montage financier imaginé par l'Association des communes qui va concrétiser cette infrastructure est tout à fait réaliste, selon la conseillère communale qui a précisé que le skatepark de Neuchâtel, beaucoup utilisé par les très jeunes adeptes de trottinette, skate et rollers, serait non seulement conservé mais aussi rafraîchi par le Service des sports qui s'y emploie. Le CPMB sera approché pour la construction et la Comul saisie d'une amélioration de la piste cyclable. (pn)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: « Cela fait des années que nous attendons une réponse à une motion socialiste pour réaliser un skatepark digne de ce nom. Il aura fallu s'armer de patience, mais ce soir nous voyons nos efforts récompensés. Le nouveau skatepark qui verra le jour pourra accueillir de nombreuses personnes et sera suffisamment éloigné des zones habitées pour éviter les conflits de voisinage. Ses infrastructures modernes permettront aux plus exigeants de s'entraîner durement et aux autres de se délasser. La solution proposée a donc plus d'un avantage, dont celui de ne pas fermer la structure existante à Neuchâtel, permettant aux amateurs d'aller « rider » en vitesse à la sortie de l'école ou du travail.

Il va sans dire que nous nous félicitons également que la Comul soit partie prenante de cette réalisation, démontrant que la politique d'agglomération menée ces dernières années porte ses fruits.»



Le groupe socialiste a accueilli un nouveau conseiller général en la personne de M. Kodjo Agbotro (1^{er} à droite).

Groupe PopVertsSol

Catherine Loetscher Schneider: « Notre groupe salue la création du skatepark, une réalisation portée de longue date par le Parlement des jeunes et pas moins de douze communes! Bravo les jeunes! Favoriser des loisirs sportifs pour la jeunesse nous tient à cœur, et à ce titre nous avons vivement soutenu le projet, évoqué dans le rapport, d'ouvrir des salles de gym le samedi soir pour offrir des loisirs adaptés aux adolescents de 13 à 17 ans. Nous apprécions que l'on garde le skatepark actuel, bien fréquenté. Nous avons demandé que l'accès au nouveau skatepark soit amélioré pour celles et ceux qui s'y rendent en roulettes et autres plus grandes roues. Nous avons également demandé que le CPMB soit associé au projet, et, finalement nous avons exprimé notre satisfaction de voir aboutir un nouveau projet Comul.»

Groupe PLR

Fabio Bongiovanni: « Voici de nombreuses années que la jeunesse de notre ville et de notre région attend un skatepark conséquent et de qualité. Le groupe PLR est heureux du dénouement trouvé dans ce dossier et ce, à plusieurs titres:

- tout d'abord car le Parlement des jeunes de notre ville a été l'un des

principaux moteurs de ce projet et a été associé dans les différentes étapes d'avancement et c'est un élément qui doit être relevé;

- ensuite, car le milieu associatif des sports de glisse a lui aussi été grandement associé aux démarches et qu'il a notablement contribué à la bonne marche du projet, grâce aux conseils de ses membres et donc des futurs utilisateurs;
- mais aussi car ce skatepark sera destiné à plusieurs types d'utilisateurs qu'ils soient en skate, en trottinette ou en rollers et non pas une seule catégorie, ce qui en permettra une large utilisation;
- et enfin, car c'est le deuxième projet de la Comul qui est sur le point d'aboutir qui pourra, j'en suis sûr, convaincre ses membres qu'il est opportun de s'investir pour des projets concrets tels que celui-ci, dans un esprit positif de collaboration pour le bien de la population.

Dans le cadre de cette discussion, le groupe PLR aurait apprécié quelques informations plus précises quant à l'avenir du skatepark existant sur notre territoire, son utilisation, les éventuels futurs investissements prévus, afin d'avoir une vision d'ensemble sur la matière.»

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Thomas Facchinetti (Soc).

Y compris le président, 38 membres sont présents: M^{mes} et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (Ind), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (Ind), Roy Cairala (Ind), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Pascal Domatezo (Ind), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Maria Angela Guyot (Ind), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (Soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusés: M^{me} et MM. Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Michel Favez (PopVertsSol), Philippe Etienne (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Alain Ribaux (PLR), président, M. Pascal Sandoz (PLR), vice-président, Mme Françoise Jeanneret (Soc), M. Olivier Arni (Soc) et M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), conseillers communaux.

Dans la mesure où M^{me} Christine Gaillard siège pour la première fois en qualité de membre du Conseil communal, le président, au nom de l'assemblée, lui souhaite une très cordiale bienvenue.

A propos...



Ça vous démange ?

Au cours du procès Monika Lewinsky, tout le monde se souvient de l'intervention devant le Congrès du Président des Etats-Unis Bill Clinton. En revanche, seuls les synergologues avertis ont remarqué que l'intéressé s'est gratté trois fois le nez. Les spécialistes de l'étude du comportement, de la communication non verbale, savent en effet que la personne qui ment a cette tendance, phénomène physique semblerait-il...

Que peuvent dès lors signifier trois bras d'honneur après le premier but neuchâtelois et cinq après la deuxième réussite? Dimanche dernier, à la Maladière, lors de la rencontre de football opposant Neuchâtel Xamax aux Zurichois de Grasshopper, le bouillant propriétaire du club n'y est pas allé de main morte! Ses gestes ne sont pas passés inaperçus et chacun les interprétera ou les condamnera à son gré. Le philosophe anglais Gallwey lui, assénait: «Le corps trouve naturellement le geste juste si l'esprit ne lui barre pas la route»!

Rémy Voirol

Les lundis des mots



Lundi 19 septembre à 17 heures au Temple du Bas: *Zakia et Rachel*.

Un espoir au pied du mur, d'Edith Cortessis, par le Théâtre de la Marelle, de Lausanne.

Lundi 26 septembre à 18h30 à la librairie Payot (rue du Seyon 2): *Miguel Hernández, chantre de la liberté*. Poésie, amour et révolution avec Hernández, ami et compagnon de lutte de Pablo Neruda, Federico Garcia Lorca et Rafael Alberti.

Lecture bilingue, accompagnée de musique.

La Ville officielle

Offre d'emploi

En raison de la démission de la titulaire actuelle, la direction de la Jeunesse et de l'Intégration met au concours un poste de

médecin pour le Service médical des écoles

à temps partiel (40%)

Titre exigé: diplôme fédéral de médecin ou titre universitaire équivalent. Expérience souhaitée en pédiatrie et dans le domaine de la prévention/promotion de la santé, de la santé publique ou de la santé communautaire.

Obligations: déterminées par la législation cantonale.

La médecine scolaire se dirige vers une importante mutation dans le canton; les réflexions en cours actuellement vont dans le sens d'une approche de santé scolaire globale et du renforcement de la promotion de la santé au sein de l'école.

Permis de conduire et véhicule indispensables.

Entrée en fonction: 1^{er} novembre 2011 ou date à convenir.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à Madame Alexandra Wilhem-Artho, médecin responsable du Service médical des écoles: collège des Acacias, rue des Acacias 1, 2000 Neuchâtel (tél. 032 717 78 46).

Les candidats ou candidates intéressé(e)s sont invité(e)s à adresser leur offre accompagnée d'un curriculum vitae, de références et des pièces justificatives à la direction des écoles primaires, à l'attention de Monsieur Maurice Ruedin, directeur, avenue du 1^{er}-Mars 2, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 23 septembre 2011.

Prix « Salut l'étranger ! » 2011

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a institué, le 20 mars 1995, un prix intitulé « Salut l'étranger ! », destiné à récompenser une personne ou un groupe de personnes de tous âges et de toutes nationalités, domiciliées dans le canton, qui par une œuvre, un spectacle, un acte, voire une parole ou une attitude, aura permis:

- une prise de conscience de la nécessité du dialogue inter-ethnique et inter-religieux afin de favoriser le respect de l'autre et la diversité des cultures;
- la promotion de la tolérance;
- le rejet de toute exclusion basée sur l'appartenance à une ethnie, une religion ou une nationalité.

La population et toutes les institutions publiques et privées sont invitées à proposer des candidatures pour le prix « Salut l'étranger ! ». Le prix décerné sera doté d'un montant de 6'000 francs.

Les candidatures pour l'année 2011 doivent être transmises jusqu'au **28 octobre 2011** au Service de la cohésion multiculturelle, av. Léopold-Robert 90, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Des renseignements complémentaires, un formulaire et l'arrêté instituant le prix peuvent être demandés par téléphone au délégué cantonal aux étrangers: tél. 032 889 74 42 ou sur le site www.ne.ch/salutetranger.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant le transfert de trois chauffages à distance à Viteos SA,
- concernant l'exercice du droit de préemption légal suite à la vente du droit de superficie octroyé par la Ville à la société Mimosas Neuchâtel SA,
- concernant la participation de la Ville au financement du skatepark du Littoral à Colombier,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 12 septembre 2011, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 24 octobre 2011.

Neuchâtel, le 14 septembre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Alain Ribaux

Le chancelier,
Rémy Voirol

Formations publiques

La Bibliothèque publique et universitaire invite le public à venir découvrir ou redécouvrir la bibliothèque à travers différentes formations ouvertes à tous.

Découverte de la BPU (grand public), mardi 5 octobre de 12h30 à 14 heures, mardi 29 novembre de 12h30 à 14 heures.

Présentation de livres anciens, « le livre de voyage en Italie au XVIII^e siècle », mardi 25 octobre de 17h30 à 19 heures.

Inscriptions: tél. 032 717 73 02, e-mail: marion.kolly@unine.ch

Délai d'inscription: le vendredi précédant le cours. Un nombre minimum de trois participants est requis par formation. La BPU confirmera le vendredi précédent si le cours a lieu.

La chronique sportive de...

Découvrir le sport par la diversité

Anne
Kybourg



Courir, se tenir en équilibre, danser et grimper sont autant de formes de mouvement que les enfants ont la possibilité d'expérimenter lors de la pratique d'une activité sportive. En 2008, l'Office fédéral du sport a lancé un programme Jeunesse et Sport (J+S) «kids» pour les enfants de 5 à 10 ans. Un cours «kids» présente la particularité de proposer plusieurs disciplines sportives dans différents lieux. Ces leçons poly-sportives comportent une multitude d'exercices ludiques en tous genres: un excellent moyen de résoudre le casse-tête auquel s'apparente souvent le choix d'un sport pour un enfant.

Les jeunes essayent souvent plusieurs disciplines sportives avant de trouver chaussure à leur pied. Certains d'entre eux se désintéressent du sport avant de découvrir une activité qui leur convient. Les cours «kids» ont pour objectif d'inciter les enfants à faire du sport de manière régulière.



Les enfants de 5 à 10 ans ont la possibilité de découvrir une large palette d'activités sportives dans le cadre des cours J+S «kids». • Photo: OFSPO

Expérimenter les mouvements de base

Les cours «kids» sont obligatoirement dispensés par des moniteurs qui ont suivi la formation du même nom. Ils peuvent s'étendre sur six mois ou un an. Il en existe de deux sortes: les

cours qui sont axés sur une discipline principale et ceux qui mettent l'accent sur les mouvements de base. Courir, se tenir en équilibre, rouler, grimper, balancer, danser, lancer, lutter, dérapier figurent parmi les nombreux mouve-

ments proposés dans ces cours «kids» dits «allround».

Par exemple, un club de football qui voudrait proposer un cours «kids» avec discipline principale doit respecter certaines conditions. Outre le football, le cours doit également comprendre des initiations à de nouvelles disciplines comme le judo ou la danse et des activités apparentées tels que d'autres sports de balle. Les différentes disciplines sont réparties comme suit: 50% de football, 25% d'activités à découvrir et 25% de sports apparentés.

Changement d'environnement

Le programme «kids» offre une grande diversité tant au niveau des disciplines que de l'environnement. La Confédération recommande de changer de lieu d'entraînement pour le quart des leçons d'un cours «kids». Les cours peuvent avoir lieu en salle de gymnastique, en forêt, dans la neige, sur la glace, sur un terrain de sport extérieur, etc. Ce changement de lieux permet aux enfants d'expérimenter de nouvelles sensations. Les cours «kids» constituent un bon moyen de compléter l'activité physique des enfants de 5 à 10 ans dans le cadre du sport scolaire facultatif comme dans le milieu associatif.

A.K.

A travers l'histoire



Construit en 1910 par les architectes Prince et Béguin, le grand bâtiment situé à la rue Saint-Maurice N° 12 résulte de la volonté des autorités d'embellir le centre-ville et d'y régulariser les alignements. En 1961, le rez-de-chaussée subit une complète rénovation pour y accueillir un nouveau commerce de vêtements. La rue n'est pas encore piétonne et des voitures y stationnent. Photographie anonyme, 1961. Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Andrea Pelati, architecte à Neuchâtel (Andrea Pelati Architectes SA), d'un permis de construire pour la rénovation de l'enveloppe de l'immeuble, la construction d'un ascenseur, l'agrandissement de balcons et la création de places de parc 53, rue des Charmettes, articles 8020 et 9047 (16123) du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-François Buschini. Les plans peuvent être consultés du 2 septembre au 3 octobre 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur José Schüll, architecte au Landeron (Erard & Schüll architectes), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'une maison familiale 9, rue du Clos-de-Serrières, article 9081 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Sandrine Pelletier et Monsieur Patrick Haller.

Demande de Monsieur Olivier Dürig, architecte à Neuchâtel (DG Bureau technique), d'un permis de construire pour la transformation d'un immeuble et la création d'un appartement duplex 15, chemin des Ribaudes, article 8534 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Valérie et Alain Bühler.

Demande de la Société Aliath Sàrl, d'un permis de construire pour la création d'une pergola 2, esplanade Léopold-Robert, article 13496 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Hôtel Beaulac SA.

Demande Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la transformation et le rehaussement d'un immeuble et l'installation d'un ascenseur 3, rue Jean-Jacques-Lallemand, article 2107 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'hoirie Bouvier par Fidimmobil SA.

Les plans peuvent être consultés du 9 septembre au 10 octobre 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle



Photo: archives

Dans le mille pour la 86^e édition de la Fête des vendanges

La Fête des vendanges aura lieu les 23, 24 et 25 septembre prochains. Trois jours et trois nuits de réjouissances en perspective, dont voici le programme.

Vendredi 23 septembre à 18h15, départ du cortège dans les rues de la ville, puis manifestation officielle à 19 heures sous la tente du Landeron, commune invitée d'honneur.

Le cortège des Guggenmusik partira, lui, à 21h15.

Samedi 24 septembre, les enfants costumés défilent à 14h30 dans les rues de la ville. Puis à 18 heures, 350 musiciens des Guggenmusik donneront un concert cacophonique sur les escaliers du Collège Latin.

La Patrouille suisse présentera les figures les plus folles sur les rives du lac et dans la baie de l'Evole, samedi à 16h30. A 20h30 toujours dans la baie de l'Evole, la population est invitée à suivre un spectacle pyrotechnique musical. L'entrée est libre pour ces deux spectacles.

Dimanche 25 septembre, des groupes de fanfares venant de toute la Suisse animeront la Place du 12 Septembre dès 9h30 (entrée libre).

A 14h30, le traditionnel corso fleuri baptisé « dans le mille » mettra un terme aux festivités du Millénaire. La Ville de Neuchâtel défilera avec le char du Millénaire qui sera animé par une centaine de figurants.

Billetterie pour le corso fleuri: Tourisme neuchâtelois, Hôtel des Postes, tél. 032 889 68 90.



Echos

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au vernissage de l'exposition « Tell, l'assassin... », au Musée d'art et d'histoire.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Alice et Jean-Pierre Fuchs-Zimmerman, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture), d'un permis de construire pour la démolition, la transformation et la reconstruction d'un immeuble commercial à la rue du Temple-Neuf 14 et à la rue de l'Hôpital 15, articles 10679, 1751, 5820 et 8471 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Wincasa SA.

Demande de la Société Aldi Suisse SA, d'un permis de démolition pour le démontage d'un couvert 7, rue des Draizes, article 15029 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Boudry (Atelier d'architecture BindaR), d'un permis de construire pour la construction d'un garage de 3 places à la rue de l'Orée, article 15226 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rita et Tomas Alcalá.

Les plans peuvent être consultés du 16 septembre au 17 octobre 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Ban des vendanges

D'entente avec les propriétaires de vignes de Neuchâtel, le Conseil communal a décidé de lever le ban des vendanges le

lundi 12 septembre 2011

pour tous les cépages.

Direction de la sécurité

Vivre la ville
Journal officiel d'information du Conseil communal

cherche
un chroniqueur multimédia

chargé de rédiger tous les deux mois un article en relation avec les jeux vidéo.

Il s'agit d'un poste non rémunéré réservé à une personne jeune passionnée de jeux électroniques et souhaitant partager cette passion avec la population de la ville.

Faire offres au plus vite à la Rédaction de Vivre la ville
Fbg de l'Hôpital 4, 2001 Neuchâtel
tél. 032 717 77 09 ou 032 717 79 05



Programme cinéma pour la semaine du 14 au 20 septembre

APOLLO 1 032 710 10 33**SEXE ENTRE AMIS**2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 15h15, 18h, 20h30.

Acteurs: Justin Timberlake, Mila Kunis.
De Will Gluck.**APOLLO 1** 032 710 10 33**DESTINATION FINALE - 3D**3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF ve/sa 23h.

Acteurs: Emma Bell, Miles Fisher.
De Steven Quale. Dernières séances.**APOLLO 2** 032 710 10 33**LA GUERRE EST DÉCLARÉE**1^{re} semaine. 7 ans sug. 12 ans.

VF me au ma 18h15, 20h30, ve/sa 22h45.

Acteurs: Jérémie Elkaim, Valérie Elkaim.
De Valérie Donzelli. Passion cinéma.**APOLLO 2** 032 710 10 33**LES SCHTROUMPFS - 3D**7^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.

VF me au ma 15h.

De Raja Gosnell. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33**LA PEAU QUE J'HABITE**5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VO s-t fr/all. me au ma 14h45, 20h30.

Acteurs: Antonio Banderas, Elena Anaya.
De Pedro Almodovar. Derniers jours.**APOLLO 3** 032 710 10 33**PRÉSUMÉ COUPABLE**2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 17h45, ve/sa 23h.

Acteurs: Noémie Lvovsky, Philippe Torreton.
De Vincent Garez.**ARCADES** 032 710 10 44**LA GUERRE DES BOUTONS**1^{re} semaine. 7 ans sug. 10 ans.

VF me au ma 15h, 17h30, 20h15, ve/sa 22h30.

Acteurs: Alain Chabat, Eric Elmosnino,
Mathilde Seigner.De Yann Samuell. Action spéciale deux films,
2 longs métrages, 2 productions différentes et
2 sorties à une semaine d'intervalle!**BIO** 032 710 10 55**HABEMUS PAPAM**2^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.

VO it. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 15h, me au ma

18h, 20h15.

Acteurs: Michel Piccoli, Nanni Moretti.
De Nanni Moretti.**BIO** 032 710 10 55**THE ZOOKEEPER**5^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.

VF sa/di 15h.

Acteurs: Kevin James.

De Frank Coraci. Derniers jours.

REX 032 710 10 77**COMMENT TUER SON BOSS?**5^e semaine. 14 ans sug 14 ans.

VF me au ma 15h15, 20h30, ve/sa 23h.

Acteurs: Jennifer Aniston, Kevin Spacey,
Jason Bateman.

De Seth Gordon. Derniers jours.

REX 032 710 10 77**IL ÉTAIT UNE FOIS EN ANATOLIE**1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans. VO tur./fr/all. me

au ma 17h15.

Acteurs: Yilmaz Erdogan, Taner Birsel.

De Nuri Bilge Ceylan.

STUDIO 032 710 10 88**CRAZY, STUPID, LOVE**1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.

VF me au ma 15h15, 17h45, 20h30.

Acteurs: Steve Carell, Juliane Moore.

De Glenn Ficarra. Première suisse.



Agenda pratique

Services
d'urgence**Police:** 117.**Service du feu:** 118.**Urgences santé****et ambulance:** 144.**Hôpital Pourtalès et Maternité:**

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.**Hôpital de la Providence:**

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

**ADCN – Association pour la Défense
des Chômeurs de Neuchâtel.** Perma-
nences-café, aide pour les recherches
d'emploi, conseils juridiques (rue
Louis-Favre 1), tél/fax 032 725 99 89.**Alzheimer**, section neuchâteloise,
antenne téléphonique, lundi, mercredi,
jeudi, de 14h à 17h, tél. 032 729 30 59;
groupe de contact, tous les derniers jeu-
dis du mois de 19h30 à 21h (rue du
Seyon 2) (3^e étage).**Amnesty International**, groupe de
Neuchâtel (case postale 48, 2001 Neu-
châtel), tél. 032 724 56 45.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.NOMAD
maintien à domicile**Centre NOMAD
Neuchâtel et environs**7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

P paroisse réformée évangélique**Cultes du dimanche 18 septembre**Offrande en faveur des projets du Jeûne
fédéral*Sud:***Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte
cène, garderie/école du dimanche à
Collégiale 3.**Temple du Bas:** di à 10h15, culte en
commun avec la communauté alle-
mande. Jeudi 10h, méditation, salle durefuge. Eglise ouverte du lundi au ven-
dredi de 16 à 18h, samedi de 11 à 13h
(présence et exposition).*Nord:***Valangines:** di à 9h30, culte avec sainte
cène.*Est:***La Coudre:** di à 10h, culte avec sainte
cène.**Chaumont:** di à 11h15, culte avec
sainte cène.**Portalès:** di à 10h, culte ou messe.**Deutschsprachige reformierte Kirch-
gemeinde:** 18. September, 10 Uhr, Got-
tesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel.**Eglises catholiques romaines****Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 10h et 18h, messes.**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h,
messe. Di à 17h30, messe en italien.**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à
10h30, messe.**La Coudre, chapelle Saint-Norbert:** sa
à 18h30, messe. Di à 17h, messe en
latin.**Chapelle de la Providence:** sa à 16h,
messe en croate.**Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:**
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).**Eglise catholique chrétienne****Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-
de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-
Fonds.

L'instantané de Stefano Iori...



... en visite chez Viteos



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voiron, chancelier

Rédaction:Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire**Illustration:**

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch**Internet:**

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



**Aux riverains de la ligne
Bern – Neuchâtel**

Avis de travaux durant la nuit

Nettoyage des caniveaux d'évacuation des eaux

Sur le tronçon

Neuchâtel – Kerzers

Les nuits

du lundi au mardi 05/06 jusqu'au
vendredi au samedi
09/10 septembre 2011

du lundi au mardi 12/13 jusqu'au
vendredi au samedi
16/17 septembre 2011

entre 20h00 et 06h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland



Le 11^e congrès annuel de la Mars Society (EMC11) se tiendra à Neuchâtel

Cap sur la planète Mars !

Neuchâtel a bientôt rendez-vous avec la planète rouge. La cité millénaire accueillera du 30 septembre au 2 octobre le 11^e congrès annuel de la Mars Society (EMC11). Durant trois jours, une vingtaine d'experts de tous horizons et nationalités feront le point, en anglais, sur l'avancée de l'exploration martienne et l'état des connaissances actuelles, avant de débattre des perspectives d'avenir. A deux semaines de cette convention ouverte au public, qui se tiendra dans le bâtiment des facultés de droit et de sciences économiques, le président et fondateur de la section suisse de la Mars Society, Pierre Brisson, nous parle de cette planète, qu'il surnomme la « presque Terre ».

Quelle est la raison d'être de la Mars Society ?

Au plan mondial, c'est de convaincre un large public que l'exploration de Mars est un objectif qu'il faut se fixer et qu'elle est possible par vols habités, et non seulement robotiques. De son côté, la Mars Society Switzerland vise à rassembler les spécialistes de tous domaines qui s'intéressent à l'exploration de Mars pour qu'ils puissent se rencontrer et échanger et, autour d'eux, tous les Suisses qui le souhaitent.

Pourquoi Mars ?

Parce que c'est la seule planète accessible à l'homme. En l'état des technologies actuelles, on ne peut aller plus loin. Vénus se situe à peu près à la



Le président de la Mars Society Switzerland Pierre Brisson prône l'envoi de vols habités vers Mars.

La Lune est moins intéressante à explorer. De toutes les planètes connues, Mars est la plus semblable à la Terre. Elle s'est formée avec les mêmes matériaux il y a 4,5 milliards d'années et, pendant un milliard d'années, les deux planètes ont eu une vie géologique comparable. Mars, plus petite que la Terre, s'est refroidie plus vite et son évolution s'est figée au moment où la vie connaissait ses prémises sur Terre. L'observer aujourd'hui peut donc nous apprendre énormément sur nous-mêmes, d'autant que la tectonique des plaques et l'érosion ont presque complètement effacé de la Terre les traces de ce passé. Mars est par ailleurs moins hostile que la Lune: elle a une atmosphère, de la glace d'eau, et un rythme circadien proche de celui de la Terre avec des jours de 24h37.

A-t-on des preuves de vie sur Mars ?

Non, mais les conditions qui, sur Terre, ont ultérieurement permis la vie, ont existé sur Mars. Comme il y a de la glace en surface, on peut imaginer trouver de l'eau liquide en sous-sol et peut-être des microbes. A fin 2011, les Américains enverront un nouveau laboratoire mobile dans une région

choisie pour sa richesse en sédiments de roches hydratées, le cratère Gale.

Pourquoi vouloir à tout prix envoyer des hommes sur Mars? L'exploration robotique ne suffit pas ?

L'exploration robotique se fait par des engins commandés de la Terre et, en fonction des positions respectives des deux planètes, il faut compter entre 3 et 20 minutes pour une communication dans un seul sens. L'homme a par ailleurs une capacité de discernement et de réactivité que les robots n'auront jamais.

Les Etats-Unis ont toutefois stoppé leur programme visant à préparer de futurs vols habités sur Mars...

Les programmes vont et viennent avec les présidents et le prochain pourrait relancer le projet. Comme un programme spatial a peu de chance de survivre à plus de deux présidences, nous prônons d'aller sur Mars avec les technologies aérospatiales existantes, soit la propulsion chimique. C'est possible. Le plan développé par le président de la Mars Society Robert Zubrin, un ancien ingénieur de l'entreprise Lockheed Martin qui a construit les fusées ayant permis d'aller sur la Lune, est d'envoyer avant l'équipage un véhicule inhabité, qui fabriquerait sur place le carburant nécessaire au retour. Cela permettrait de

réduire considérablement la masse à arracher à la gravité terrestre. Et ce carburant pourrait facilement être obtenu à partir du gaz carbonique de l'atmosphère martienne. Combiné avec un peu d'hydrogène, cela donne, par une réaction chimique bien connue dite de Sabatier, du méthane utilisable comme carburant et de l'oxygène.

Combien de temps dure le voyage ?

Avec les moteurs à propulsion chimique, il faut compter six mois. Mars est à 56 millions de kilomètres de la Terre, mais on ne peut y aller en ligne droite. Il faut rejoindre l'orbite de Mars de façon tangentielle, si bien que la distance à parcourir avoisine les 400 millions de kilomètres. Par contre, il ne faut pas plus d'énergie pour aller sur Mars que sur la Lune, pourtant distante de 385'000 kilomètres de la Terre et accessible en quelques jours.

Pensez-vous que l'homme posera un jour le pied sur Mars ?

L'homme en a la capacité et les moyens: selon l'option retenue par la



Mars Society, cela coûterait entre 50 et 100 milliards de dollars sur dix ans, une somme raisonnable en regard des 19 milliards de budget annuels de la NASA. Mais c'est à l'humanité de choisir d'y aller ou pas. Et, pour l'heure, il manque la volonté politique et le courage nécessaires. On est un peu à la croisée des chemins: si l'homme le veut, alors oui, il posera le pied sur Mars et peut-être s'y établira. Mais il peut aussi décider de ne pas y aller.

Inscriptions et programme sur www.planete-mars-suisse.com

Aline Botteron



même distance, mais c'est une planète « infernale » à la surface de laquelle règnent des températures de l'ordre de 400 degrés. Quant à Mercure, elle est trop proche du soleil. Ne restent donc que la Lune et Mars.

Qu'est-ce que Mars a de plus que la Lune ?